



Parc national
des Cévennes

Le 6 juin 2017

INVITATION PRESSE

Henri COUDERC
Président du conseil d'administration

et

Anne LEGILE
Directrice de l'établissement public

ont le plaisir de vous convier à la signature

**des nouveaux contrats de marque
pour des services touristiques et produits du terroir**

**le 21 juin 2017 à 14h30
au siège de l'établissement public à Florac en salle Emile-Leynaud (château).**

Une dégustation de produits du terroir marqués  sera offerte à l'issue de la cérémonie.

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national français habité de moyenne montagne, se compose d'un cœur protégé de 938 km² et d'une aire d'adhésion de 2 035 km², répartis sur 120 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche. Il possède un patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable qui lui a valu en 1985, un classement en Réserve de biosphère et en 2011, son inscription au Patrimoine mondial de l'humanité.

Contact presse
Catherine Dubois
Tél : +33 (0)4 66 49 53 48 - Fax : +33 (0)4 66 49 53 02 - Mob : 06 99 76 20 20
catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais – 48400 Florac



